

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE



DELIBERATION n°2025-57

COMMUNE DE VALS LES BAINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le DIX HUIT, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de DECEMBRE, sous la présidence de Monsieur Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 27

Absents : 02

Présents : 15

Procurations : 10

Votants : 25

**Présent(e)s :** Michel CEYSSON – Françoise CHASSON – Francis CLUTIER - Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE - Patrick ARCHIMBAUD – Nicole TOGNETTY – Laurent FAURE – Irène GALIBERT – André SAUZON – Michel ESCHALIER – Martine COSTE - René MONTREDON – Christine GIBAUD – Laurent TOUZET

**Procurations :** Mélody FERRERO à Francis CLUTIER – Marie EL FARKH à Martine COSTE - Françoise VOLLE à Brigitte SOUCHE - Anne VENTALON à Françoise CHASSON - Eric JOURET à Vincent MOUNIER - Robert LACROITTE à Laurent FAURE - Aurélien ROUSSET à Michel CEYSSON - Marjorie LAJOIE à Patrick ARCHIMBAUD - Franck REVEL à André SAUZON - Martine BUREL à Irène GALIBERT

**Absent(s) :** Laurent LEWANDOWSKI -- Peggy BROU - Secrétaire de séance : Françoise CHASSON

**Affaires financières : Opération d'aménagement placette Vieille route de Saint-Andéol\_Sanitaires automatiques et conteneurs enterrés\_Modification plan de financement**

Lors du conseil municipal du 8 juillet 2025, l'assemblée délibérante a autorisé le Maire à engager les démarches pour préparer et publier la consultation à intervenir pour l'achat et la pose du bloc sanitaire. Le plan de financement et le planning de l'opération ont également été validés en séance.

Suite aux résultats des consultations, et afin d'actualiser les demandes de financement, il convient de mettre à jour le plan de financement initial.

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

Nature des dépenses	Montant €HT
Démolition du bloc sanitaire en place et terrassement d'une nouvelle plateforme	15 000
Installation d'un nouveau bloc sanitaire sécurisé et adapté au public PMR	42 600
Aménagements placette WC publics (travaux préparatoires, décaissement, terrassement, chaussée, fouilles de fondation, maçonnerie, assainissement eaux pluviales...)	55 223
<b>TOTAL HT</b>	<b>112 823</b>

Il est rappelé à l'assemblée que cette opération pourrait faire l'objet de financements publics extérieurs, notamment par le Département (Atout ruralité: soutien à l'investissement local) et la communauté de communes.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant €HT	Nature des dépenses	Montant €HT
Démolition du bloc sanitaire en place et terrassement d'une nouvelle plateforme	15 000	Département 07 (Atout ruralité – 40%)	45 129.20
Installation d'un nouveau bloc sanitaire sécurité et adapté au public PMR	42 600	Communauté de communes (30%)	33 846.90
Terrassement pour enfouissement des bacs OM/DECHETS	55 223	Autofinancement commune (30%)	33 846.90
<b>TOTAL HT</b>	<b>112 823</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>112 823</b>

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire, ou un adjoint, à solliciter des financements extérieurs auprès des partenaires

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, APPROUVE cette proposition.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire :

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Largentière le 19 décembre 2025 et de sa publication à la même date ;
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Vals les Bains, le 19 décembre 2025

Le Maire

  
Michel CEYSSON

